

REPUBLIQUE DU TCHAD



UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**MINISTERE DE LA PRODUCTION, DE L'IRRIGATION
ET DES EQUIPEMENTS AGRICOLES**

DIRECTION GENERALE DU MINISTERE

**SYNTHESE DU PLAN D' ACTIONS D'URGENCE
CONSOLIDE POUR LA CAMPAGNE AGRICOLE
2020/2021**

MAI 2020

I. Contexte

A l'instar de plusieurs pays dans le monde, le Tchad a été touché par la pandémie de COVID-19. Si à la date 19 Mars 2020, le Tchad a enregistré le premier cas à N'Djamena, à la date du 25 Mai le pays dénombre 687 cas répartis dans 10 Provinces. Pour endiguer la propagation de la pandémie, le Gouvernement a pris une série des mesures barrières dont la fermeture des frontières, l'instauration de couvre-feu dans certaines provinces et localités, les restrictions de mouvements des personnes, la fermeture des boutiques et magasins des produits non alimentaires, la fermeture des restaurants/bars et lieux de grillade, l'interdiction de rassemblement publics de plus de 50 personnes, la cessation de certaines activités informelles, etc.

La distribution des kits alimentaires aux ménages vulnérables et le soutien à la production agricole font également partie des mesures prises par le Gouvernement pour éviter que la crise sanitaire n'engendre une crise alimentaire, vu que la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays est déjà précaire.

En effet, le bilan céréalier de la campagne agricole 2019/2020 présente un déficit brut de près de 89 000 tonnes. En incluant les importations et les exportations, ce bilan dégage un excédent de 6 539 tonnes. La disponibilité apparente évaluée à 161 Kg/personne/an est en baisse de 3% par rapport à celle de l'année dernière, mais supérieure de 1% par rapport à la norme officielle qui est de 159 Kg/personne/an.

L'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle à travers le cadre harmonisé a révélé que pendant la période de Mars à Mai 2020, environ 453 000 personnes sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle. Si des dispositions idoines ne sont pas prises par le Gouvernement et ses partenaires, pendant la période de Juin à Août 2020, les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle passeraient à plus d'un million des personnes.

Face à cette situation, le Gouvernement a élaboré un plan d'actions d'urgence pour contenir la pandémie de COVID-19 et limiter son impact. Le Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles, tout en contribuant à l'élaboration du plan d'actions global du gouvernement, a insisté sur la spécificité du secteur agricole et le risque qui pèse sur le pays en cas d'une mauvaise production à la sortie de cette campagne agricole.

II. Justification

La réussite de la campagne agricole dépend de plusieurs facteurs, dont entre autres, une bonne pluviométrie, une disponibilité au moment opportun des intrants et des matériels agricoles et un encadrement technique de qualité.

Les prévisions agro-météo-hydrologiques annoncent une saison des pluies 2020 qui serait globalement humide. En effet, des quantités de pluies supérieures à équivalentes aux moyennes saisonnières 1981-2010 sont attendues sur l'ensemble de la zone agricole du pays. Un démarrage précoce à normal et une fin tardive à normale de la saison sont probables sur l'ensemble de la zone agricole.

Des séquences sèches globalement plus courtes ou équivalentes à celles habituellement observées sont attendues en début de saison. Vers la fin, il est prévu des séquences sèches longues à moyennes en zones sahélienne et soudanienne.

Sur le plan hydrologique, des écoulements globalement supérieurs aux moyennes de la période 1981-2010 sont attendus dans les bassins du Chari et du Lac Tchad. Quant au bassin du Logone, il pourrait enregistrer des écoulements globalement moyens.

La situation acridienne qui prévaut actuellement dans la Corne de l'Afrique constitue également une sérieuse menace pour le Tchad, qui est la porte d'entrée dans la Région Occidentale. Les prévisions montrent une arrivée imminente des essaims au Tchad dès le mois de juin 2020. C'est ainsi que la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO), recommande que des dispositions soient prises pour déployer les équipes de prospection sur le terrain dès le début du mois de juin 2020.

Pour cette campagne agricole, l'Etat et ses partenaires ont pris des dispositions toutes particulières pour accompagner les producteurs avec des intrants (semences pluviales et maraichères, engrais, produits phytosanitaires), matériels (appareils de traitement, kits aux producteurs maraîchers, charrues à traction animale), la rétrocession des tracteurs et le renforcement du dispositif d'encadrement de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) par le recrutement des nouveaux conseillers agricoles.

III. Objectif de la campagne agricole 2020/2021

Le Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles s'est fixé comme objectif de produire cette année **environ 3 133 000 tonnes de céréales** pour couvrir les besoins céréaliers de l'ensemble de la population

tchadienne qui sont de 3 124 709 tonnes en 2021. Il est également prévu de produire environ 1 881 546 tonnes d'autres vivriers.

IV. Plan d'actions d'urgence pour la campagne agricole 2020/2021

Le présent plan d'actions d'urgence du Ministère de la production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles a pour objectif d'améliorer la production agricole de la campagne 2020/2021 et la situation alimentaire et nutritionnelle des populations.

Compte tenu de l'état de l'insécurité alimentaire des populations et des impacts de certaines mesures prises par le Gouvernement pour protéger sa population contre la pandémie du COVID-19, les interventions de ce plan d'actions sont constituées essentiellement de :

- Une assistante alimentaire aux populations vulnérables :

L'acquisition par l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) de 70 000 tonnes des céréales pour un montant de 25 milliards qui seront financés à hauteur de 5 milliards par l'Etat Tchadien, 10 milliards par la Banque Mondiale et 10 milliards par la Banque Islamique de Développement.

- **la mobilisation en cours de 5 milliards** sur les ressources de l'Etat permettra de reconstituer 15 000 tonnes des céréales.
- **Le reste des ressources seront mobilisées par la Banque Mondiale** (10 milliards de Franc CFA pour la distribution des kits alimentaires) et **la Banque Islamique de Développement** (environ 10 milliards de F CFA).

- Un appui à la production agricole :

En matière de soutien à la production agricole, il est prévu la rétrocession de plus de 1000 tracteurs aux producteurs pour faciliter le labour et autres travaux champêtres. Il est également prévu : l'acquisition et la distribution de :

- 7 724 tonnes de semences (7 700 tonnes pour les cultures pluviales et 24 tonnes pour les cultures maraichères) y compris les semences de pré base et base ;
- 6 000 tonnes d'engrais dont 4 000 tonnes de NPK et 2 000 tonnes d'urée;
- 40 000 litres d'insecticides et produits antiacridiens, 50 tonnes de fongicides et 3 000 appareils de traitement pour lutter contre les ennemis des cultures ;
- 10 000 kits de matériels aux producteurs maraîchers;
- 5 000 charrues à traction animale pour les petites exploitations familiales.

Pour améliorer le taux de couverture d'encadrement des producteurs, il est envisagé que l'ANADER contractualise avec 300 agents

d'encadrement pour une durée de 10 mois, allant de Juin 2020 à Mars 2021. Ces agents d'encadrement seront reversés à la Fonction Publique en 2021 pour les prochaines campagnes agricoles.

Il est aussi prévu l'acquisition de 300 motocyclettes pour équiper les agents d'encadrement de l'ANADER nouvellement recrutés, afin de les rendre immédiatement opérationnels sur le terrain.

- **Le suivi de la campagne agricole** à travers des missions et la mise en place de l'enquête agricole permettront d'évaluer la campagne agricole, de suivre la situation alimentaire et d'identifier les zones à risque de faible productivité agricole.
- **L'information et la sensibilisation** de la population sur les mesures barrières et les stratégies d'engagement communautaire se feront à travers les médias, les missions de suivi et le personnel d'encadrement. Il s'agit d'établir un lien de communication permanent avec la population afin de favoriser le développement d'une culture de santé publique.

Le coût global de ce plan d'action est évalué à environ 17 milliards de FCFA. Ce montant est nécessaire pour appuyer la production et assurer une bonne supervision et un bon suivi de la campagne agricole 2020/2021.

Tableau 1 : Coût du Plan d'action

Actions	Modalité	Cible	Unité	Coût unitaire (FCFA)	Coût (FCFA)
Assistance alimentaire	Reconstitution du stock par les ressources de l'Etat	5 663	tonne	353 164	2 000 000 000
	Sous total 1.1				2 000 000 000
Appui à la production agricole	Acquisition des semences maraichères	24	tonne	48 000 000	1 152 000 000
	Acquisition en semences pluviales y compris les semences de pré base et base.	7 700	tonne	750 000	5 775 000 000
	Acquisition et la fourniture des engrais	6 000	tonne	698 000	4 188 000 000
	Acquisition des produits antiacridiens	10 000	litre	28 000	280 000 000
	Acquisition des insecticides	30 000	litre	20 000	600 000 000
	Acquisition des fongicides	50 000	kg	3 000	150 000 000
	Acquisition des appareils de traitement	3 000	kit	50 000	150 000 000
	Doter des producteurs maraîchers en kits de matériels	10 000	kit	130 000	1 300 000 000
	Transfert des tracteurs aux producteurs		tracteur	PM	PM
	Acquisition des charrues à traction animale	5 000	charrue	80 000	400 000 000
	Sous total 1.2				13 995 000 000
Sensibilisation et information contre la propagation du COVID-19	Information et sensibilisation sur les mesures barrières	3	mission	3 000 000	9 000 000
	Acquisition et distribution des masques de protection		masque		PM
	Libre circulation des productions et des agents d'encadrement	3	mission	3 000 000	9 000 000
	Sous total 1.3				18 000 000

Equipements et redéploiement du personnel d'encadrement	Salaire des agents d'encadrement (contrat avec l' ANADER)	300	agent	120 000	360 000 000
	Acquisition des motocyclettes pour le déploiement d'agents d'encadrement	300	moto	925 000	277 500 000
	Frais de suivi	300	agent	15 000	45 000 000
	Frais de carburant	30	litre	18 000	54 000 000
	Frais d'entretien des motos	300	moto	15 000	45 000 000
	Frais des réunions mensuelles	300	réunion	6 500	19 500 000
Sous total 1.4					801 000 000
Suivi de la campagne agricole	Missions de supervision de la campagne agricole 2020_2021 (Ministre)	3	mission	30 000 000	90 000 000
	Mission de suivi de la campagne agricole	3	mission	5 000 000	15 000 000
	Mise en place de l'enquête agricole	1	enquête	100 000 000	100 000 000
	Sous total 1.5				205 000 000
Total Général					17 019 000 000

V. Stratégie de mise en œuvre du Plan d'actions d'urgence

Conformément aux orientations données par le Comité de Gestion de Crise Sanitaire, dans son Communiqué de Presse N°004/CGSC/2020 du 26 Mai 2020, les dispositions ci-après sont prises pour diligenter la mise en œuvre de ce plan d'urgence.

1. La rétrocession des tracteurs se trouvant à l'ANADER sera faite aux organisations des producteurs et aux producteurs individuels conformément au travail effectué par la commission de rétrocession. Aussi, celle des tracteurs initialement mis à la disposition de la Banque Agricole et se trouvant actuellement à la SIMATRAC se fera moyennant le paiement d'un prix résiduel. Le produit de cette rétrocession sera utilisé pour d'autres interventions au profit des producteurs.
2. L'acquisition des semences de cultures pluviales se fera auprès des organisations semencières, sur la base des semences certifiées par la Direction des Semences et Plants (environ 3 000 tonnes). Des démarches ont été entreprises auprès des producteurs semenciers du Burkina Faso pour la mobilisation de la quantité non disponible au niveau national.
3. Les insecticides et fongicides ainsi que les appareils de traitement seront acquis par appel d'offres selon la procédure d'urgence. Mais si le marché de la Direction de Protection des Végétaux et de Conditionnement (DPVC) se trouvant dans le circuit d'approbation est approuvé, il ne serait plus nécessaire d'engager ce nouveau marché.
4. Les produits antiacridiens sont également à acquérir selon la procédure d'urgence. L'Agence Nationale de Lutte anti Acridienne (ANLA), doit disposer d'un stock de sécurité de 10.000 litres, mais seulement 1.000 litres ont fait l'objet d'un marché en cours d'approbation. Pour permettre à l'ANLA de constituer son stock de sécurité, l'acquisition des 9.000 litres pourrait être accordée à l'Entreprise déjà attributaire du marché de 1.000 litres pour que le tout soit acquis et livré dans les mêmes conditions.
5. L'acquisition des charrues à traction animale sera faite à travers des conventions à passer directement avec les ateliers locaux de fabrication de matériels agricoles disposant l'expertise requise et basés à Bokoro, Doba et N'Djaména. Si les capacités de ces ateliers ne leur permettent pas de fabriquer la quantité voulue, la différence fera l'objet d'un marché.

6. Le kit des maraîchers qui comprend une brouette, 2 pelles, 2 pioches, un arrosoir, 2 bêches, etc. sera acquis par cotation auprès des fournisseurs locaux.
7. Le renforcement du personnel d'encadrement par le doublement de leur nombre nécessitera le recrutement de 300 conseillers agricoles. Une commission composée de l'Inspection Générale du MPIEA, de l'ANADER et de la Direction des Ressources Humaines du Ministère se basera en priorité sur la liste des lauréats de Ba-illi pour sélectionner les conseillers agricoles suivant le profil souhaité.
8. L'acquisition des moyens roulants (300 motocyclettes) de nouveaux conseillers agricoles pourrait faire l'objet d'un avenant au marché de 250 motocyclettes pour les anciens conseillers agricoles de l'ANADER, qui est déjà approuvé.
9. L'acquisition de 6.000 tonnes d'engrais sera faite sur la base d'un ancien marché du PNSA pour lequel l'ANADER a déjà payé une avance de démarrage d'un montant de 662,510 millions F CFA représentant environ 15,81% du coût global + du marché. Il reste 4,2% du montant de l'avance à compléter pour que le fournisseur livre la commande.

Annexe : projection de la production céréalière de la campagne agricole 2020/2021.

Spéculation	Mil		Sorgho		Maïs		Riz		Berbéré		Blé		TOTAL	
	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P
Total projection	1 180 431	633 639	1 119 586	671 615	328 410	300 385	192 327	141 958	479 103	460 326	862	1 613	3 298 170	3 132 649

Source : MPIEA